



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Blois

Autres communes :

R500

Appellation : Evêché (ancien)

Monument(s)

Appellation : Evêché (ancien)

Protection : classement

Arrêté : classement le 25/06/1930

Étendue de la protection : Evêché (ancien), avec sa cour d'honneur, ses terrasses, ses jardins plantés de tilleuls et de marronniers et la petite rotonde située à l'extrémité de la terrasse principale : classement par arrêté du 25 juin 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.